

Linguiste d'écoute en langues étrangères

RNCP35709 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	136
Formacode(s)	42802, 14272, 15231
Code(s) ROME	M1807, G1201, G1101, E1103, E1108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	24/07/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Brigade aérienne connaissance anticipation	—	Organiser l'évaluation
Centre de Formation Interarmées au Renseignement	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les militaires en activité, anciens militaires et futurs anciens militaires sont particulièrement désireux de voir leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être valorisés et reconnue au travers de certifications professionnelles par la voie formative ou celle de la VAE.

Ils sont désireux en particulier de valoriser auprès d'employeurs civils leurs compétences transférables à différentes situations de travail.

Ainsi, et au-delà du secteur des industries de défense et de la sécurité-sûreté, les secteurs dans lesquels la transférabilité des compétences est observable se caractérisent par des activités centrées sur le recueil d'informations stratégiques (groupes, PME, cabinets de consultance), l'intelligence économique, l'accompagnement à l'international, la justice, le commerce, l'événementiel et le tourisme.

ACTIVITÉS VISÉES

Le linguiste d'écoute en langues étrangères est chargé de :

- La mise en œuvre de projets de traduction technique spécialisée et / ou de missions d'interprétation (liaison, simultanée, consécutive) ;
- L'élaboration d'une traduction ou mise en œuvre d'une mission de facilitation linguistique
- L'expertise linguistique apportée dans le cadre du développement de logiciels de traitement automatisé des langues ou d'autres applications dédiées ;
- La maîtrise d'outils analytiques et technologiques ;
- La collecte de données en vue de produire une analyse de situation ;

- La collecte d'informations stratégiques pour éclairer le choix des décideurs ;
- La contribution à l'élaboration d'une situation opérationnelle présentant le dispositif et les intentions des acteurs ;
- L'établissement de protocoles de sécurité ;
- L'application de procédures des systèmes d'exploitation d'informations ;
- L'application de consignes, de règles et de procédures opérationnelles ;

Ainsi, il doit recueillir des informations d'intérêt stratégique moyennant des procédures techniques requérant une grande technicité.

Dans le cadre d'une mission donnée, et à partir

des informations collectées qu'il transpose en français, le linguiste d'écoute en langues étrangères fournit des traductions commentées et interprétées le cas échéant, exploitables et pré-analysées de manière immédiate ou différée selon le degré d'urgence de la situation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour mener sa mission, le linguiste d'écoute dispose de connaissances approfondies en langues étrangères ;

Il maîtrise diverses techniques, dont l'utilisation d'outils dédiés dans le domaine de la traduction automatisée et de l'interprétation.

En outre, ses activités de veille le conduisent à se spécialiser sur diverses problématiques : environnement géopolitique ; relations internationales ; communication ; sécurité de l'information, interculturel.

Blocs de compétences

RNCP35709BC01 — Exploiter les données et les informations dans des délais contraints

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1 Inventorier les principaux éléments d'organisation d'une activité d'interception en vue d'une utilisation méthodique à des fins opérationnelles
- C1.2 S'approprier l'organisation des moyens de détection et de localisation - environnement télécom – afin d'identifier le fonctionnement des capteurs de recueil d'information
- C1.3 Mettre en œuvre un processus d'interception et de localisation dans un environnement exigeant
- C1.4 Appliquer les connaissances en matière de traduction en utilisant différents outils et les transposer méthodiquement de la (les) langue(s) cible(s) vers la langue française
- C1.5 Développer les connaissances lexicales dans la langue cible en vue de recueillir des informations ciblées en recourant à des glossaires, banques de données et outils de traduction automatisée
- C1.6 Maîtriser les capacités rédactionnelles en français en vue de produire une traduction rapide des informations collectées en traduisant un texte ou en réalisant une mission d'interprète
- C1.7 Synthétiser les données et informations recueillies en vue d'une traduction rapide et claire en mode simultané
- C1.8 Développer les connaissances théoriques et pratiques visant à assurer des missions d'interprétation dans des délais rapides
- C1.9 Maîtriser les éléments principaux d'une conversation à caractère général et les traduire – simultanément – du français vers la langue cible, et réciproquement
- C1.10 Mettre en œuvre une mission d'interprétation dans le cadre d'une mission opérationnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative:

- Travaux de groupe Quiz. Jeux.
- Simulations.
- Mises en situation contextualisées.
- Rapport d'étude.
- Exercices en binômes.
- Rapport de synthèse.

Par la

voie de la VAE:

Livret 2 de présentation de l'expérience, complété par un entretien avec le jury et assorti d'une mise en situation.

RNCP35709BC02 — Produire des traductions opérationnelles pré-analysées

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1Maîtriser les principales techniques de traduction en intégrant les contraintes de l'environnement de travail et en utilisant différents supports, dont des lexiques et glossaires
- C2.2Maîtriser les principales techniques de traduction automatisée dans un environnement opérationnel exigeant afin de produire une traduction pré-analysée dans des délais brefs
- C2.3Synthétiser et restituer avec clarté et de manière opérationnelle les messages-clés collectés en vue d'une traduction pré-analysée
- C2.4Ordonner les données brutes afin d'en extraire les informations utiles ou d'intérêt stratégique en appliquant une grille de pré-analyse critériée.
- C2.5Réviser, corriger, remanier, restructurer des textes pré-traduits et traduits afin d'optimiser les capacités de traduction
- C2.6Capitaliser les outils de veille pour identifier de manière opérationnelle les besoins en documentation, créer des lexiques et glossaires et développer des stratégies de recherche (documentaire et terminologique)
- C2.7Organiser les démarches nécessaires en vue de produire des traductions dans un environnement opérationnel contraignant, dans le cadre d'un projet de traduction défini
- C2.8Planifier et coordonner les tâches à mettre en œuvre en matière de traduction au sein d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative:

- Travaux de groupe.
- Mises en situation contextualisées.
- Rapports d'étude.
- Exercices

de

simulations.

- Études de cas.
- Travaux en binômes.
- Rapport de synthèse.

Par la VAE:

Livret 2 de présentation de l'expérience, complété par un entretien avec le jury et assorti d'une mise en situation

RNCP35709BC03 — Piloter un projet de traduction / interprétation

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1S'approprier les principales techniques de pilotage d'un projet de traduction défini à partir des besoins exprimés par le donneur d'ordre
- C3.2Identifier les processus de travail et la définition des objectifs à atteindre dans le cadre d'un projet de traduction
- C3.3Établir les fondements d'un projet de traduction à partir de la répartition des tâches à mettre en œuvre au sein d'un collectif : missions ; optimisation des outils ; développement des activités de veille ; alimentation des bases de données, glossaires, lexiques etc.
- C3.4Alimenter la réflexion sur la nécessaire adaptation des compétences de traduction / interprétation aux évolutions technologiques du métier
- C3.5Hiérarchiser les critères de recherche guidant les travaux du collectif des linguistes d'écoute dans le cadre du pilotage du projet de traduction
- C3.6Développer les compétences de traduction afin d'optimiser les activités de collecte d'information dans le cadre du plan de recherche

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative:

- Mises en situation contextualisées
- Travaux de groupe
- Rapport d'étude
- Études de cas
- Rapport de synthèse
- Jeux de rôle
- Exercices d'analyse des pratiques professionnelles

Par la VAE:
Livret 2 de présentation de l'expérience, complété par un entretien avec le jury et assorti d'une mise en situation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Employé au Ministère des Armées, le linguiste d'écoute travaille dans le domaine de la traduction et de l'interprétation, au profit de la filière du renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) et de la guerre électronique.

Dans le milieu civil, le linguiste d'écoute travaille au sein d'un cabinet de conseil, au sein d'une entreprise ou d'un groupe dans le domaine de la défense.

Il peut par ailleurs travailler au sein d'un cabinet de traduction, dans les secteurs de l'événementiel ou du tourisme.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'agent peut occuper des postes

- au sein des unités opérationnelles de l'armée de terre, de la marine nationale, de l'armée de l'air et de l'espace
- des états-majors opérationnels et stratégiques

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'agent doit être titulaire d'une habilitation de sécurité de niveau SECRET-DÉFENSE et répondre à une habilitation spécifique au domaine d'activité délivrée par l'employeur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 396 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesse s d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J4X63 — Employé s du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) U0X80 — Assistant s de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X81 — Interprète s · tension 2/5 (Faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 449
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	34 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement
J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports
J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom
U0X80 — Assistants de la communication
U0X81 — Interprètes
U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

CFIAR:

- Avoir suivi avec succès la formation de cursus et reçu le diplôme en fin de formation.

Pour les populations n'ayant pas suivi le cursus de formation au CFIAR mais ayant tenu un poste de linguiste d'écoute:

- Être détenteur du brevet élémentaire ou équivalent
- Avoir le niveau minimal en langue requis
- Être affecté sur un poste de technicien linguiste d'écoute pendant une durée minimale d'un an (même si non consécutif) pour l'armée de l'air.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury de certification hors VAE

Pour la certification correspondant à la formation de cursus des Linguistes d'écoute en langues étrangères dispensée au CFIAR

En fin d'action de formation, un conseil d'instruction se réunit autour du directeur de la formation pour évaluer les résultats obtenus et valider le diplôme de Linguiste d'écoute en langues étrangères.

L'obtention du diplôme est immédiatement sanctionnée par l'attribution de la certification.

Pour l'armée de l'air, l'attribution de la certification intervient à l'issue du module spécifique aéronautique qui complète la formation linguistique.

Les membres du jury sont :

- le directeur de la formation – président
- le chef du bureau de formation des linguistes d'écoute – membre de droit
- le chef de la section linguistique concernée – membre de droit
- le collège formateurs

– membres de droit

- les représentants « pilote métier » des armées – membres de droit

Nombre et profils de personnes composant le jury : 5 personnes.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés Pilote métier, invités comme membres de droit – selon les promotions 20 à 25%.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Pour la délivrance de la certification aux populations n'ayant pas suivi la formation de cursus au CFIAR mais ayant tenu un poste de linguiste d'écoute :

Le jury est constitué de tout ou partie des membres suivants :

- du président ;
- d'un membre du collège dit « professionnel »

:

a) un salarié du domaine concerné, titulaire de la certification ou équivalent

b) une personne encadrant des titulaires de la certification (dit « employeur »)

- d'un membre du collège « formateur » :
- d'un ou plusieurs experts, si nécessaire, mais sans voix délibérative.

Un suppléant pour le président du jury est désigné, ainsi qu'un suppléant « professionnel » et un suppléant « formateur ».

- Qualité du président du jury :

Selon le choix de l'armée d'appartenance, le chef de la division Formation Activités du CFIAR ou son représentant, ou bien alors l'autorité de tutelle ayant sous sa responsabilité les pilotes métiers (COMBACA, COMRENS, CRGE MARINE) ou son représentant ;

- Mode de désignation :

Les membres du jury sont désignés par le commandant de l'organisme certificateur.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :

Le collège « professionnels » (personnes extérieures à l'autorité délivrant la certification) est constitué par tout professionnel de la spécialité, exerçant des fonctions d'employeur hors organisme certificateur (réserviste, civil,...).

Ces professionnels sont choisis au sein des unités « employeurs ».

Le collège « formateurs » est constitué de cadres, instructeurs de la spécialité concernée, chargés de la formation au sein de l'autorité certificatrice.

Jury de certification VAE

Pour le CFIAR :

- Le directeur de la formation du Centre de Formation Interarmées au renseignement - CFIAR
- 2 membres du collège « professionnel »
- 1 employeur du MINARM
- 1 salarié, spécialiste métier
- 2 membres du collège « formateurs»
- 2 formateurs du CFIAR

Dans la mesure du possible, la parité hommes / femmes est recherchée lors de l'organisation des jurys.

Nombre et profils des personnes composant le jury :

5 personnes

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification, dont professionnels qualifiés : 2

Pour l'armée de l'air :Trois personnes, au minimum, constituent généralement le jury, y compris le président.

Le jury est constitué :

- du président
- d'un membre du collège dit « professionnel » :
 - a) un salarié du domaine concerné, titulaire de la certification ou équivalent
 - b) une personne encadrant des titulaires de la certification (dit « employeur »)
- d'un membre du collège « formateur » : a) deux formateurs du cours concerné
- d'un ou plusieurs experts, si nécessaire, mais sans voix délibérative.

Un suppléant pour le président du jury est désigné, ainsi qu'un suppléant « professionnel » et un suppléant « formateur ».

- Qualité du président du jury :

- le commandant de la brigade aérienne et connaissance anticipation ou son représentant.

- Mode de désignation :

Les membres du jury sont désignés par le pôle soutien VAE du centre militaire de la formation professionnelle (CMFP).

- Voie d'accès :

Tous les membres de jury sont titulaires de la formation idoine.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :

Le collège « professionnels » (personnes extérieures à l'autorité délivrant la certification) est constitué par tout professionnel de la spécialité, exerçant des fonctions d'employeur hors organisme certificateur (issu d'une autre armée, réserviste opérationnel ou citoyen, civil).

Ces professionnels sont choisis au sein des unités « employeurs » et sont titulaires de la certification.

Le collège « formateurs » est constitué de cadres, instructeurs de la spécialité concernée, chargés de la formation au sein de l'autorité certificatrice.

Pour le jury d'attribution par VAE, chaque fois que possible, 40 % au moins des membres du jury sont extérieurs à l'organisme certificateur.

NB : dans la mesure du possible, la parité femmes/hommes est respectée au sein du jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 24/07/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42094

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35709/>